

PAYS HÔTE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 février 2024

Comité de pilotage « Plan baignade » :

Point de situation à 6 mois des Jeux olympiques et paralympiques :

A 175 jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et à de 208 jours des Jeux Paralympiques 2024, Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Anne Hidalgo, Maire de Paris ont co-présidé le comité de pilotage du « plan Baignade », ce vendredi 2 février à l'Hôtel de Ville de Paris.

Ce 13^e comité de pilotage a été l'occasion de présenter les résultats des efforts collectifs pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine et de la Marne, en présence des différents services de l'État, de la Ville de Paris, des collectivités gestionnaires des réseaux d'assainissement, du SIAAP, de la Métropole du Grand Paris, de l'atelier parisien d'urbanisme (APUR), de l'agence de l'eau Seine-Normandie, de l'agence régionale de santé, de Voies navigables de France, d'Haropa Ports et de Paris 2024.

L'ensemble des travaux réalisés ou en cours concerne la mise en service des ouvrages structurants d'ici les JOP, les systèmes d'assainissements, les corrections des mauvais branchements ainsi que les raccordements au réseau pour les bateaux. A six mois des JOP, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du Plan Baignades, les résultats sont très encourageants. Et les travaux vont permettre d'atteindre les seuils de qualité de l'eau attendus.

L'objectif pour la résorption des mauvais branchements est qu'un maximum soit corrigé d'ici aux JOP, avec la possibilité **pour les propriétaires des bâtiments** de mobiliser les aides financières prévues à cet effet **via l'agence de l'eau Seine-Normandie**

Pour rappel, la mise en œuvre du plan va conduire à une réduction de la pollution bactériologique identifiée de près de 75 % pour les Jeux. A la fin 2023, plus de 900 millions d'euros de travaux ont été engagés par tous les acteurs du plan, dont près de 500 millions d'euros d'aides apportées par l'Etat via l'agence de l'eau Seine-Normandie.



Les objectifs du « plan baignade » de 2018-2024 :

D'une ampleur inédite, ce plan vise à :

- désinfecter les rejets d'eaux usées à la sortie des stations d'épuration en amont de Paris ;
- supprimer les rejets directs d'eaux usées dans les rivières lorsqu'il ne pleut pas ;
- traiter les sources locales de pollution, en supprimant les rejets d'eaux usées des bateaux ;
- réduire les rejets de temps de pluie des réseaux d'assainissement.
- 1,4 milliard d'euros mobilisés
- 14 collectivités signataires

L'ensemble de ces actions vise à organiser des épreuves de natation dans la Seine lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (natation marathon -10km- pour les Jeux Olympiques et les épreuves de natation des triathlons olympiques et paralympiques), mais surtout ouvrir la voie à la baignade en « Héritage » dans le fleuve et son affluent après les Jeux.

- Qualité de l'eau à l'été 2023 :

Malgré les fortes précipitations de la fin juillet 2023, les premiers résultats des actions du plan sont encourageants. La qualité de l'eau a été au rendez-vous lors de l'été 2023. Sur le site des épreuves de nage en Seine, 70% des mesures quotidiennes sont bonnes pour la période du 1^{er} juin au 7 septembre 2023. Les jours où la qualité était moins bonne sont ceux où il a plu intensément, notamment fin juillet/début août, ou lors d'incidents d'exploitation identifiés et traités.

Ces résultats ont été obtenus alors même que les effets des mesures du plan baignade ne sont pas encore tous perceptibles. **En effet, de nombreux travaux sont encore en cours et les ouvrages structurants du plan baignade qui amélioreront le fonctionnement du réseau d'assainissement par temps de pluie, seront livrés d'ici juillet 2024. La situation sera ainsi plus favorable à l'été 2024.**

- Raccordement des bateaux au réseau d'assainissement : les mises en conformité s'accélèrent

Pour supprimer les rejets d'eaux usées des bateaux ou des établissements flottants stationnant dans les ports de Paris, la loi du 26 mars 2018 oblige le raccordement aux réseaux d'eaux usées du port de rattachement. **Près de 263 bateaux sont soumis à cette obligation.**

Les contrôles de conformité des raccordements réalisés par les services de la Ville de Paris démontrent que plus de 200 bateaux ont déjà réalisé ces travaux. Cinquante-cinq bateaux doivent encore le faire d'ici les JOP 2024. **Près de 80 % des bateaux sont donc d'ores et déjà raccordés, et les efforts se poursuivront pour atteindre les 100% à l'été.**

- Avancement des ouvrages structurants



Les deux unités de désinfection des stations d'épuration du SIAAP sont opérationnelles depuis juin 2023.

La désinfection des eaux usées – chiffres-clés et caractéristiques :

- Usine Marne-Aval située à Noisy-le-Grand : Réhabilitation de l'unité de désinfection par Ultra-Violet – 2,8 millions d'euros – Travaux finis depuis novembre 2022 ;
- Usine Seine-Valenton située à Valenton : Construction de l'unité de désinfection par injection d'acide performique – 8,7 millions d'euros – Travaux finis depuis juin 2023.

En cas de pluie, cinq ouvrages majeurs sont notamment en cours de construction pour améliorer le traitement des eaux usées et pour éviter les rejets directs dans les rivières en cas d'orage. Les signataires du « plan Baignade » sont très attentifs au respect des délais de livraison pour les JOP 2024, qui interviendront successivement au cours du premier semestre.

Les cinq ouvrages – chiffres-clés et caractéristiques :

- le bassin, dit d'Austerlitz pour 81 millions d'euros – 34m de profondeur - capacité d'un volume de stockage de 48 500 m³ (Ville de Paris) ;
- le collecteur de transport, dit VL8, pour 315 millions d'euros - 9km de long et 3m de diamètre entre Athis-Mons et Valenton (SIAAP) ;
- la station de dépollution des eaux pluviales, dite du Ru de la Lande située à Champigny-sur-Marne, pour 42 millions d'euros (CD94) ;
- le bassin, dit du Ru Saint-Baudile, pour 35 millions d'euros – capacité d'un volume de stockage de 30 000 m³ situé à Gagny et à Neuilly-sur-Marne (CD93) ;
- l'ouvrage en siphon sous la Marne et un bassin de stockage en entrée de l'usine Marne-Aval pour 64 millions d'euros du SIAAP (Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand).

- **Mauvais branchements chez les particuliers : les subventions toujours mobilisées en 2024**

Un enjeu majeur consiste à parvenir à mettre en conformité le plus de branchements possibles. En cas de réseaux « séparatifs » (deux tuyaux pour collecter respectivement les eaux usées et les eaux pluviales), les deux réseaux sont normalement bien séparés, mais des situations présentent de mauvais branchements. Dans ce cas, les eaux usées sont rejetées dans le tuyau des eaux pluviales et vice-versa. Des eaux usées rejoignent alors directement les rivières sans traitement. Sur l'ensemble des branchements situés sur les bassins versants prioritaires, un peu plus de 20 000 doivent faire l'objet d'un traitement. **A ce jour, plus de 7 000 propriétaires se sont déjà mis en conformité, dont des branchements qui généraient une importante quantité de pollution. L'objectif de près de 10 000 branchements traités pourrait être atteint pour les JOP.**

En 2024, les particuliers peuvent bénéficier des aides disponibles : les subventions permettent de financer jusqu'à 6 000 euros pour mettre son domicile en conformité sur une facture moyenne d'environ 8 000 euros. Cela est désormais obligatoire, dans la zone dite « JOP », notamment si le propriétaire souhaite vendre son bien.

Pour tout savoir : monbranchement.fr



- **Mieux préparer les Jeux Olympiques et Paralympiques : mise en œuvre du plan de résilience adopté en septembre 2023**

Suite aux tests events de 2023, l'ensemble des acteurs du plan Baignade se mobilisent pour augmenter la résilience du système d'assainissement et mieux préparer la période des Jeux Olympiques, conformément au plan d'actions identifié en septembre 2023 : opérations de maintenance préventive, fiabilisation des équipements sensibles, organisation à mettre en place pendant les JOP pour surveiller les installations et être réactif en cas d'incident... Ces progrès serviront ensuite à renforcer la baignade en héritage dans la Seine et la Marne.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Ville de Paris

service de presse – presse@paris.fr – 01 42 76 49 61

